

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL DU 26 JANVIER 2018

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présent	Excusé	Absent	DELEGUES SUPPLEANTS	Présent	Excusé	Absent
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	M. GENTIL	X			M. PERRAUD Luc	X		
	M. CHAVY Yves		X		M. BOUCHER Erwan			X
	Mme DALAIS Christelle	X			Mme GUILLOMIN-MARCHIONINI		X	
	M. PONCET Alain	X			Mme PONCET Ghislaine		X	
	M. CHARDIGNY Jean Pierre	X			M. NAVORET Daniel	X		
	M. BODIN Jean-Claude	X			M. BOUCHOUX Gilbert	X		
	M. GEINDREAU Guy	X			M. MONTANGERAND Jean-Michel	X		
	M.AUBLANC Jean-Claude		X		M. MARQUOIS Michel		X	
	M. DUBOST Michel	X			M.PELISSON Joanny	X		
	M. CAMILLERI Jean-Luc	X			M. DUSSEUX René	X		
	M. BROCHAND Michel	X			M. GREFFET Christophe		X	
	M. REVERAND Pascale	X			M. PONCIN Nicolas-Lays			X
	M. MULLER Philippe	X			M. AGATY Guillaume	X		
	M. ALBAN Bernard	X			M. GRAND Jean-Michel			X
	M. JACQUET Claude	X			M. MICHON Robert	X		
M. CLERC Hervé	X			M. BREVET George	X			
M. MAUGE Lionel			X	M. BOURGE Hervé		X		
M. GIVORD Alain	X			Mme BALMOT Eliane			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	M. VIOT Dominique	X			M. RIBOLLET Roger	X		
	Mme BOUCHY Anne Marie			X	M. LITAUDON Bernard			X
	M. AUBRUN Michel			X	M. CHAMPION Jean-Pierre			X
	M. COTTEY Romain			X	Mme THIVOLLE Marie-Monique	X		
	M. TATON Marc	X			M. BOURGEOIS Patrick			X
	M. VARVIER Serge	X			M. ALGA Dominique		X	
	M. FERRE Paul	X			M. VOISIN Maurice			X
	Mme LECLERC Irène	X			M. LUX Jean-Michel		X	
	M. PERRADIN Michel	X			M. DESPLACE Robert		X	
	M. MORILLON Guy	X			M. SEVES Thierry		X	
	M. ECKERT Pierre	X			Mme BISIGNANO Nathalie			X
	M. DESCHIZEAUX Jean Claude		X		M. LAGRANGE Robert	X		
	M. LAMURE Raphaël	X			M. PROST Philippe		X	

Monsieur AUBLANC donne pouvoir à Monsieur DUBOST.

La séance est ouverte à 08h30.

Monsieur Ferré souhaite la bienvenue aux 12 nouveaux délégués (titulaires et suppléants) :

- Monsieur Muller Philippe
- Monsieur Alban Bernard
- Monsieur Jacquet Claude
- Monsieur Clerc Hervé
- Monsieur Agaty Guillaume
- Monsieur Grand Jean-Michel
- Monsieur Michon Robert
- Monsieur Brevet George

- Monsieur Mauge Lionel                      Monsieur Bourge Hervé
- Monsieur Givord Alain                      Madame Balmot Eliane

Ainsi que Monsieur Eckert qui remplace Monsieur Schneider.

1. Nomination d'un secrétaire de séance :

M. LAGRANGE est nommé secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du 15 décembre 2017 :

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu du 15 décembre 2017.

3. Arrivée du Coordinateur Technique :

Monsieur Fontanilles Fabien se présente aux membres du Comité Syndical.

Monsieur Ferré expose les missions de Monsieur Fontanilles à l'assemblée :

- Encadrement de tous les agents techniques.
- Pilotage des activités en régie.
- Coordination et contrôle des prestataires extérieurs : EGT Environnement GUERIN, QUINSON FONLUPT.
- Planification et suivi des travaux.
- Suivi de la réglementation.
- Participation à la vie du Smidom.

Monsieur Fontanilles a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

4. Point sur l'activité 2017 :

4.1. Collecte OM :

	2016	2017	écart
<b>Tonnage OMR</b>	<b>3522</b>	<b>3552</b>	<b>0,9%</b>
<b>Stats sur bacs</b>			
<b>levées</b>	<b>174 019</b>	<b>166567</b>	<b>-4,3%</b>
<b>poids moyen par levées</b>	<b>20,24</b>	<b>21,32</b>	<b>5,3%</b>
<b>adresses</b>	<b>11 550</b>	<b>11 755</b>	<b>1,8%</b>
<b>présentation moyenne adresse</b>	<b>15,1</b>	<b>14,2</b>	<b>-0,9</b>
<b>bacs (à fin déc)</b>	<b>11 957</b>	<b>12 328</b>	<b>3,1%</b>
<b>Mouvements bacs</b>	<b>retours</b>	<b>sorties</b>	
	<b>1 067</b>	<b>1 428</b>	<b>361</b>

Monsieur Ferré explique le tableau à l'assemblée. Les ordures ménagères résiduelles ne baissent pas, le volume suit l'évolution démographique. Baisse de 4,3 % des levées et augmentation de 1,8 % des adresses.

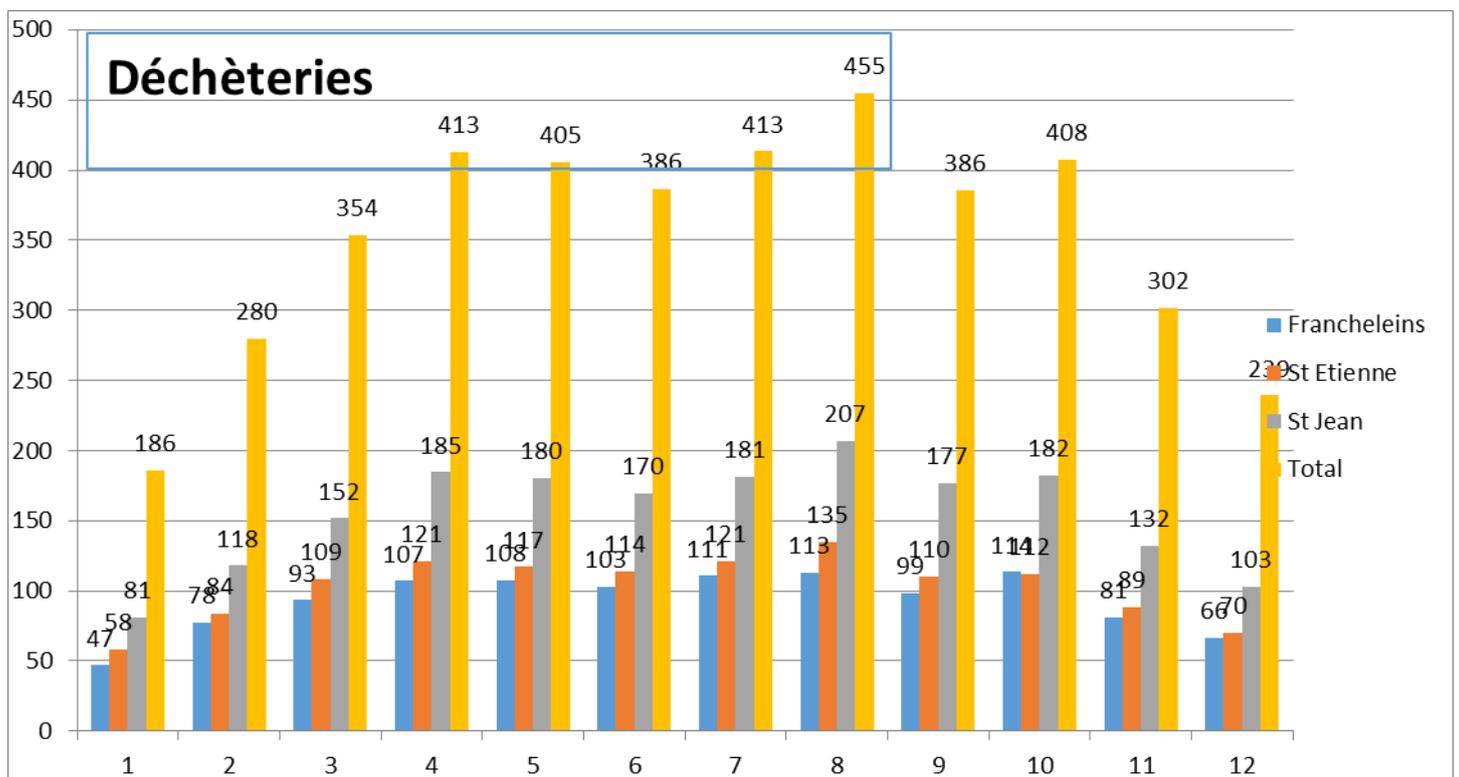
Le Smidom a collecté 3 552 tonnes d'ordures ménagères résiduelles en 2017 et 3 522 tonnes en 2016. Une caractérisation a eu lieu en 2017, on attend les résultats qui seront diffusés par l'ADEME.

## 4.2 Déchèteries :

### Fréquentations :

Cumul année	2 016	2 017	var 17/16
Francheleins	35 570	28 224	-20,7%
St Etienne	27 805	31 331	12,7%
St Jean	45 234	47 124	4,2%
<b>Total</b>	<b>108 609</b>	<b>106 679</b>	<b>-1,8%</b>

### Fréquentation moyenne par jour ouvrable :



Pour les déchèteries, les données 2016 comportent « 4 mois manuels » pour les entrées puis le contrôle d'accès a été mis en place.

### Fréquentation par catégorie :

	Cartes	Accès	Moyenne
<b>Particuliers</b>	<b>12 411</b>	<b>100 990</b>	<b>8,1</b>
<b>Collectivités</b>	<b>64</b>	<b>1 197</b>	<b>18,7</b>
<b>Pro</b>	<b>213</b>	<b>1 559</b>	<b>7,3</b>

### Fréquentation par collectivités :

CH Thoissey	153	St Cyr	19
Collège Thoissey	83	Thoissey	17
Francheleins	70	Grièges	16
St Jean	69	Mogneneins	16
Collège Pont de Veyle	60	Pont de veyle	15
Lurcy	46	Laiz	10
CC VDSC	43	Guéreins	7
St Didier	39	Peyzieux	7
Montceaux	37	St André	7
St Etienne	31	Perrex	5
Cruzilles	30	Crottet	3
CC Veyle	28	Cormoranche	2
CH Montmerle	25	Bey	1
Montmerle	24	St Genis	1
CH Pont de Veyle	21		
Garnerans	20		
Genouilleux	20		

##### 5. Situation des points d'apport volontaire pendant les congés de Noël :

Monsieur Ferré explique les problèmes rencontrés lors de la semaine n°52 :

- Problème d'effectif : les 2 titulaires du poste en maladie.
- Problème de vidage des colonnes emballages par QUINSON (leur véhicule est tombé en panne le 22 décembre 2017).
- Un flot d'Incivilités non rencontré les années précédentes (configuration calendrier ?).
- Certains PAV « collectés » par les BOM.



Thoissey : l'Hippodrome



Montmerle : l'Ermitage



Guéreins : Mairie



Fourgon après avoir collecté le PAV DE l'Ermitage et de la Mairie

Monsieur Ferré explique :

- Que l'équipe des agents d'entretien des PAV a été reconstituée.
- Quelles actions contre les incivilités ?
- Bords de Veyle avait la possibilité par la Communauté de Communes de verbaliser.
- SMIDOM : constat envoyé au maire.
- Surveillance vidéo ?

Monsieur Ferré informe que les agents des points d'apport volontaire ont collecté 310 kg le lundi 22 janvier 2018.

Monsieur Brevet informe que les usagers encourent 135 € d'amende sur la commune de Vonnas.

Monsieur Clerc précise qu'il s'agit de frais de ramassage et non pas d'une amende.

Monsieur Ferré précise que le Maire a le pouvoir de police sur sa commune.

Monsieur Varvier trouve que les incivilités ont bien diminué car le nettoyage est mieux fait.

Monsieur Gentil suggère que l'employé communal passe régulièrement sur les points d'apport volontaire de sa commune et mette les dépôts sauvages dans une poubelle qui sera levée gratuitement par le Smidom. A l'heure actuelle, la personne préposée au nettoyage des points d'apport volontaire est plus réactive et passe tous les jours ce qui fait qu'il y a moins de dépôts sauvages. Quand la commune surveille, la saleté s'accumule moins.

Monsieur Viot demande à quelle fréquence a lieu les passages sur les points d'apport volontaire.

Madame Cormerais répond qu'il y a 40 PAV au Nord et 40 PAV au Sud. 2 fois par semaine minimum tous les points d'apport volontaire sont nettoyés. Pour la vingtaine de points critiques, un passage a lieu tous les jours environ 20 points sont concernés par cette mesure.

Monsieur Varvier pense que la saleté attire la saleté. Le nettoyage des colonnes de tri doit être fait plus régulièrement. Il faut sensibiliser les agents sur les abords des points d'apport volontaire qui doivent être nettoyés également.

Monsieur Gentil informe qu'un karcher de taille plus importante sera acheté en 2018 et que les agents feront le nettoyage des colonnes de tri.

Monsieur Viot indique que la ville d'Angoulême décore ses colonnes de tri ce qui les rend plus jolies donc plus respectées.

#### 6. Projets d'investissement 2018 :

Monsieur Ferré présente la liste des investissements 2018 à définir :

<b>Projets Investissements 2018</b>			
			<b>k€</b>
<b>Déchèterie Vonnas</b>			<b>270</b>
<b>Travaux déchèterie Vonnas</b>			<b>500</b>
<b>Véhicule de service</b>			<b>18</b>
<b>PAV CS (90col)</b>			<b>120</b>
<b>PAV OMR CS enterrés</b>			<b>250</b>
<b>Signalétique PAV</b>			<b>35</b>
<b>Logiciel gestion</b>			<b>24</b>
<b>Broyeur déchets verts</b>			<b>30</b>
<b>Lavage Bom Smidom</b>			<b>10</b>
<b>Local archives 1° etage</b>			<b>10</b>
<b>Equipement poids levée sur 1 BOM</b>			<b>25</b>
<b>Parking Smidom</b>			<b>40</b>
<b>Véhicule collecte sélective</b>			<b>250</b>
			<b>1 582 €</b>

Monsieur Viot demande si le logiciel actuel doit avoir des évolutions dans le futur. Monsieur Ferré répond par la négative. Pas de réponse depuis 2 ans.

Monsieur Gentil demande une enveloppe de 150 000 € pour les colonnes de tri au lieu des 120 000 € prévu. Il faut installer des colonnes neuves sur des communes qui sont déficitaires en point d'apport volontaire. 1 point d'apport volontaire pour 250 habitants.

Madame Cormerais précise qu'une enveloppe de 145 000 € a été allouée pour les colonnes de tri en 2018. 5 fois plus que le marché initial.

#### 7. Election d'un nouveau Vice-Président (poste vacant depuis 2015) :

Monsieur Ferré informe l'assemblée qu'il faut élire un nouveau Vice-Président :

- Nos statuts prévoient 4 Vice-Présidents.
- 3 Vice-Présidents statuent au bureau suite à la démission de Monsieur Chaveyriat de Chaneins (en charge des particuliers) en 2015 : Alain Poncet de la Communauté de Communes La Veyle (en charge des déchèteries) + Michel Gentil de la Communauté de Communes La Veyle (en charge de la collecte sélective) + Guy Morillon de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (en charge des gros producteurs).

Monsieur CLERC Hervé, présente sa candidature pour le poste de Vice-Président.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote à l'unanimité :

- Monsieur CLERC Hervé, Vice-Président.

#### 8. Election d'un nouveau membre du bureau :

Monsieur Ferré explique que le Bureau est composé ainsi :

- Nos statuts prévoient 8 délégués (+ 1 de Bords de Veyle) en plus des Vice-Présidents et du Président (13 personnes).  
La Communauté de Communes Val de Saône Centre : M. Perradin (Genouilleux), R. Lamure (Montmerle sur saône), S. Varvier (Saint Etienne sur chalaronne), M. Taton (Saint Didier sur saône).
- La Communauté de Communes La Veyle : J.P. Chardigny (Grièges), M. Dubost (Saint André d'Huiriat), G. Geindreau (Perrex).

Il est donc nécessaire d'élire un nouveau membre du bureau.

Messieurs Jacquet Claude et Viot Dominique présentent leur candidature.

Au premier tour, a obtenu :

- Monsieur Jacquet Claude : 20 voix pour
- Monsieur Viot Dominique : 10 voix pour

Après délibération, le Comité Syndical élit Monsieur Jacquet Claude membre du bureau :

#### 9. Délibération sur un forfait de livraison unique pour l'ensemble du territoire du Smidom :

Monsieur Ferré explique que l'assemblée doit prendre une délibération pour voter un tarif unique sur l'ensemble du territoire du Smidom pour les livraisons de bacs chez les usagers.

En effet, la livraison est gratuite pour les usagers d'ex Bords de Veyle et payante selon la distance pour les usagers du Smidom.

Monsieur Ferré propose un forfait unique pour tous qui s'élèverait à 8.00 €.

Après délibération, le Comité Syndical vote à l'unanimité un forfait unique de livraison à hauteur de 8.00 € par livraison.

#### 10. Point sur l'intégration de Bords de Veyle :

Monsieur Ferré fait un point sur l'intégration de Bords de Veyle :

- Point d'apport volontaire (PAV) :
  - Nettoyage intégré à la tournée au Nord.
  - Investissements à prévoir : parc de colonnes usagé.



Déchèterie de Vonnas

Point d'apport volontaire de Chaveyriat

- Déchèterie de Vonnas :
  - Cession à prévoir (250k€).
  - Travaux sur second semestre 2018 (500k€).
- Accueil des usagers :
  - Réunion le 15/01/2018 avec équipe de Bords de Veyle et les agents du Smidom.
  - En cours de définition : modalités de transfert de la relation avec les clients.
  - Réunion à organiser avec les secrétaires de Mairie de Bords de Veyle (mardi 06 mars 2018).
  - Facturation à venir : échéance de licence AGIDE fin février 2018 à renouveler en location 6 /12 mois.

## 11. Questions diverses :

- Colonnes enterrées de Montmerle sur Saône :



Travaux Rue de Saint Trivier à Montmerle s/s

Madame Cormerais informe que suite à la crue de la Saône, les travaux ont pris du retard. La mise en service aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2018.

- Magazine n°3 : il y a eu deux réunions de la commission Communication. Une nouvelle identité visuelle a été définie. La distribution du Mag n°3 ne sera pas faite auprès des habitants d'ex Bords de Veyle. L'impression doit avoir lieu la 1<sup>ère</sup> quinzaine de février 2018. Monsieur Viot s'étonne que la distribution n'ait pas lieu sur l'ensemble du territoire du Smidom. Monsieur Ferré répond que les habitants d'ex Bords de Veyle recevront un 4 page spécifique à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

- Monsieur Muller demande quand les badges d'accès arriveront aux usagers et si les usagers pourront aller sur toutes les déchèteries.  
Monsieur Ferré répond que les formulaires seront déposés en mairie, qu'une réunion d'information aura lieu avec les secrétaires de mairie et que les badges seront envoyés chez les usagers après qu'ils aient rempli leur formulaire adéquat. Les usagers pourront aller sur toutes les déchèteries.
- Monsieur Brevet demande si les plans de la future déchèterie de Vonnas ont été changés.  
Monsieur Ferré répond que les plans restent inchangés par rapport à ce qui était prévu initialement.
- Monsieur Ferré informe que la mise en place de la collecte en C0.5 aura lieu le 09 avril 2018. Une lettre et un calendrier spécifiques seront envoyés à chaque usager.
- La réfection de la toiture des locaux du Smidom aura lieu courant février 2018 pour une durée de 3 mois.
- Monsieur Lagrange demande si le camion passera toujours dans le centre-ville de Montmerle sur Saône.  
Monsieur Ferré explique que l'usager qui avait un bac en centre-ville ne se servira plus de celui-ci car il devra emmener ses ordures ménagères aux colonnes enterrées.
- Monsieur Poncet pense qu'il est nécessaire de modifier le règlement de la déchèterie de Vonnas pour l'accueil des professionnels et de prendre modèle sur les déchèteries de Saint Etienne sur Chalaronne et de Saint Jean sur Veyle qui accueillent les professionnels à la pesée.
- Agenda du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 :  
Bureau : vendredi 09 février 2018 (choix des investissements 2018 et volumes 2018).  
Comité Syndical : vendredi 09 mars (comptes 2017 et DOB 2018).  
Bureau : vendredi 23 mars 2018.  
Comité Syndical : vendredi 06 avril 2018 (Budget 2018).

Le Président,  
Paul FERRE

### **SEANCE CLOSE A 10H15**

- Communauté de Communes de La Veyle :

M. GENTIL

M. PERRAUD

M. CHAVY

M. BOUCHER

MME DALAIS

MME GUILLOMIN –

M. PONCET

MME PONCET

MARCHIONINI

M. CHARDIGNY	M. NAVORET	M. BODIN	M. BOUCHOUX
M. GEINDREAU	M. MONTANGERAND	M. AUBLANC	M. MARQUOIS
M. DUBOST	M. PELISSON	M. CAMILLERI	M. DUSSEUX
M. BROCHAND	M. GREFFET	MME REVERAND	M. PONCIN
M. MULLER	M. AGATY	M. ALBAN	M. GRAND
M. JACQUET	M. MICHON	M. CLERC	M. BREVET
M. MAUGE	M. BOURGE	M. GIVORD	MME BALMOT

- Communauté de Communes Val de Saône Centre :

M. VIOT	M. RIBOLLET	MME BOUCHY	M. LITAUDON
M. AUBRUN	M. CHAMPION	M. COTTEY	MME THIVOLLE
M. TATON	M. BOURGEOIS	M. VARVIER	M. ALGA
M. FERRE	M. VOISIN		
MME LECLERC	M. LUX	M. PERRADIN	M. DESPLACE

M. MORILLON

M. SEVES

M. SCHNEIDER

MME BISIGNANO

M. DESCHIZEAUX

M. LAGRANGE

M. LAMURE

M. PROST